

## L'enseignement supérieur plus riche de 107 millions

Le projet de décret refinançant l'enseignement supérieur à hauteur de 107 millions d'ici 2019 a été approuvé hier par le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce ballon d'oxygène comble en partie les besoins des établissements (universités et hautes écoles) francophones mais ne règle pas tous les problèmes.

Le décret maintient en effet le carcan de l'enveloppe fermée, mais la Fédération, exsangue sur le plan financier, n'a pas d'autres choix. *«La Fédération est soumise à une contrainte de retour à l'équilibre budgétaire, et elle n'a pas de pouvoirs fiscaux»*, a notamment rappelé le ministre de l'enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt.

Le décret ne dit pas non plus comment se ventilera l'enveloppe entre les hautes écoles. Ces dernières reçoivent 25% du total des 107 millions. Le reste est réparti entre les universités.

**679 élèves devant entrer en 1<sup>re</sup> année du secondaire en septembre prochain étaient, vendredi dernier, toujours sur liste d'attente. 603 jeunes Bruxellois sont ainsi «sans école», ce qui représente un peu plus de 5% des étudiants concernés dans la capitale.**

**ENSEIGNEMENT**

**679**